

Initiales du Président
01763
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT, tenue le mercredi
08 avril 2026 à 19h00 au 541 Avenue du Parc à Valcourt:**

LA SÉANCE ORDINAIRE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR
PATRICE DESMARAIS, DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON
DE VALCOURT.

SONT PRÉSENTS :

<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>DÉLÉGUÉ</u>	<u>SUBSTITUT</u>
Bonsecours	Joannie Laforce	
Maricourt	Jean-Luc Beauchemin	Paul Purcell
Racine	André Courtemanche	Mario Côté
Canton de Valcourt	Patrice Desmarais	Mario Gagné
Ville de Valcourt	Pierre Tétrault	Julien Bussières
Lawrenceville	Carl Massé	Claude Paradis

Madame Célyne Cloutier agit en tant que secrétaire.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie participe à la séance.

Présent dans l'assistance : Stéphane Berthelette, officier (arrivée 19h10).

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET PRÉSENCE

La régularité de la convocation et le quorum ont été constatés.

Monsieur le président ouvre la séance à 19h05.

033-26-04-08 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME JOANNIE LAFORCE ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour proposé soit accepté tel que lu, présenté ou modifié selon le libellé suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption du procès-verbal du 12 mars 2026
 3. Correspondance
 4. Administration
 - 4.1 Comptes à payer et ratification des comptes et salaires payés durant le mois
 - 4.2 Adoption de l'organigramme structurel
 - 4.3 Congrès AGSICQ
 - 4.4 Congrès ADMQ
 - 4.5 Séminaire ATPIQ
 5. Incendie
 - 5.1 Intervention mars 2026
 - 5.2 Collecte des résidus domestiques dangereux (9 mai)
 6. Période de questions
 7. Levée de la séance
- Adoptée à l'unanimité des membres présents

Initiales du Président
01764
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

034-26-04-08 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MARS 2026**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2026, au moins deux (2) jours avant la tenue des présentes, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MONSIEUR CARL MASSÉ ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal du 12 mars 2026 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

ADMINISTRATION

035-26-04-08 **COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES COMPTES ET SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS**

ATTENDU QU' une liste des comptes payés durant le mois de mars 2026, totalisant une dépense de 9 319.92 \$ a été remise aux membres du conseil au moins 24 heures avant la présente séance;

ATTENDU QU' une liste des comptes à payer au 08 avril 2026, totalisant une dépense de 14 647.77 \$, a été remise aux membres du conseil au moins 24 heures avant la présente séance;

ATTENDU QUE la Régie a versé en salaire net durant le mois de mars 2026 une dépense qui totalise 18 161.04 \$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

QUE les chèques #L2600021 à #L2600029 émis pour les comptes payés durant le mois de mars 2026, totalisant une dépense de 9 319.92 \$ soient ratifiés;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #P2600057 à #P2600075 et C2600010 à C2600011 pour les comptes à payer au 08 avril 2026, pour une dépense qui totalise 14 647.77 \$;

QUE les chèques #D2600085 à #D2600123 émis pour les salaires nets payés durant le mois de mars 2026, totalisant une dépense de 18 161.04 \$ soient ratifiés.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Initiales du Président
01765
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

036-26-04-08 **ADOPTION DE L'ORGANIGRAMME STRUCTUREL**

ATTENDU QUE le conseil d'administration souhaite optimiser la structure organisationnelle pour mieux répondre aux objectifs stratégiques ;

ATTENDU QUE la direction a présenté un projet d'organigramme visant à clarifier les rôles, les responsabilités et les lignes hiérarchiques ;

ATTENDU QUE cet organigramme a été examiné par le comité des ressources humaines et jugé conforme aux besoins de l'organisation ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOANNIE LAFORCE, APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-LUC BEAUCHEMIN ET RÉSOLU :

D' adopter l'organigramme de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt tel que présenté dans le document joint en Annexe A de la présente résolution ;

DE modifier l'appellation Secrétaire-trésorière par Directrice générale / Secrétaire-trésorière ;

QUE cet organigramme entre en vigueur le 08 avril 2026 et remplace celui adopté sous la résolution portant le numéro 062-15-05-13 ;

D' autoriser la direction à communiquer cette nouvelle structure à l'ensemble du personnel et à entreprendre les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

037-26-04-08 **CONGRÈS AGSICQ**

ATTENDU QU' un congrès annuel est organisé par l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec du 23 au 26 mai 2026 à Rivière-du-Loup ;

ATTENDU QUE ce congrès s'adresse aux membres de l'AGSICQ dont fait partie monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie ;

ATTENDU QUE ce congrès se veut une occasion unique et privilégiée pour demeurer au fait de tout ce qui se passe dans le milieu des incendies ;

ATTENDU QUE le directeur du service de sécurité incendie souhaite être accompagné de son directeur adjoint ou d'un officier afin d'assister à plus d'ateliers et de formation ;

ATTENDU QUE des crédits sont prévus et disponibles à cette fin au budget de 2026 ;

Initiales du Président
01766
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement de l'inscription au congrès de 2 155 \$ (avant taxes) pour le directeur et son adjoint ainsi que le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement estimé à 1 515 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité des membres présents

038-26-04-08 **CONGRÈS ADMQ**

ATTENDU QU' un congrès annuel est organisé par l'Association des directeurs municipaux du Québec du 17 au 19 juin 2026 dans la ville de Québec;

ATTENDU QUE ce congrès annuel s'adresse aux membres de l'ADMQ dont fait partie madame Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière;

ATTENDU QUE ce congrès se veut une occasion unique et privilégiée pour demeurer au fait de tout ce qui se passe dans le milieu municipal;

ATTENDU QUE des crédits sont prévus et disponibles à cette fin au budget de 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOANNIE LAFORCE, APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-LUC BEAUCHEMIN ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement de l'inscription au congrès au montant de 603 \$ (avant taxes) ainsi que le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement estimé à 1 500 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité des membres présents

039-26-04-08 **SÉMINAIRE ATPIQ**

ATTENDU QU' un séminaire annuel de perfectionnement est organisé par l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec du 20 au 22 mai 2026 à Rivière-du-Loup ;

ATTENDU QUE ce séminaire s'adresse aux membres de l'ATPIQ dont fait partie monsieur Martin Riel, préventionniste ;

ATTENDU QUE ce séminaire se veut une occasion unique et privilégiée pour demeurer au fait de tout ce qui se passe dans le milieu de la prévention des incendies ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CARL MASSÉ, APPUYÉ PAR MADAME JOANNIE LAFORCE ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise le paiement de l'inscription au séminaire de 380 \$ ainsi que le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement estimé à 1 142 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Initiales du Président
01767
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

INCENDIE

INTERVENTIONS MARS 2026

Le conseil de la Régie prend connaissance du rapport d'intervention du mois de mars 2026.

040-26-04-08 **COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX**

ATTENDU QUE chaque année, pour des raisons de sécurité, le service de sécurité incendie de Valcourt participe à la collecte des résidus domestiques dangereux ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOANNIE LAFORCE, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

D' autoriser la participation de deux (2) pompiers à cette activité qui se tiendra le 09 mai 2026 ;

QUE ceux-ci soient rémunérés selon le taux horaire prévu pour ce type d'activité et que la Régie paie leur repas du midi ;

D' autoriser la présence d'un camion sur les lieux de l'activité.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Carl Massé adresse une question qui lui a été posée par un citoyen concernant la règle du « en dedans de 8 km d'une caserne » relativement aux assurances bâtiment.

Certains assureurs considèrent simplement la distance entre le bâtiment et la caserne la plus proche comme critères d'évaluation. D'autres vont considérer la distance entre le bâtiment et la caserne d'où part la force de frappe.

041-26-04-08 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉSOLUTIONS, LE CAS ÉCHÉANT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE :

QUE l'assemblée soit levée à 19h25.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière

Patrice Desmarais, président

JE, CÉLYNE CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, CERTIFIE QU'IL Y A LES CRÉDITS DISPONIBLES POUR CHACUNE DES RÉSOLUTIONS CONCERNÉES DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

JE, PATRICE DESMARAIS, PRÉSIDENT, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉSOLUTIONS QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.